

SIAEP Porte de Maurienne

COMPTE RENDU de la REUNION du COMITE SYNDICAL

Du 16 mars 2018

Étaient présents :	Titulaires		Suppléants	
AIGUEBELLE			J. BAZIN	
BONVILLARET		A. BURTIN		O. TOUSSAINT
EPIERRE		S. CONTI		
MONTGILBERT	J.P. BUET	J. DAVID		
MONTSAPEY	B. FARGEAS			
RANDENS	J. RICO-PEREZ	J. PITTON		
ST ALBAN D'H.	P. GADROY-LEGENVRE			
ST GEORGES D'H.	A. BOUVIER	C. ESAIN		
ST PIERRE BELLEV.	J. CHOURGNOZ	E. BOUCLIER		G. DEQUIER

La séance débute par l'approbation du compte-rendu de la réunion du 14/12/17.
L'ordre du jour est accepté.

1. Compte de Gestion et Compte Administratif 2017

Chaque élu ayant été destinataire du compte de gestion et du compte administratif préalablement à la réunion, le Président procède à la présentation des grands postes de dépenses et recettes, pour la section d'Exploitation et la section d'Investissement.

		DEPENSES	RECETTES	Solde
REALISATIONS EXERCICE 2017	EXPLOITATION	374 694,49 €	418 538,23 €	43 842,74 €
	INVESTISSEMENT	296 315,73 €	274 552,73 €	- 21 763,00 €
REPORT EXERCICE 2016	EXPLOITATION		140 771,71 €	
	INVESTISSEMENT		52 283,72 €	
TOTAL		671 010,22 €	886 146,39 €	215 136,17 €
RESTES A REALISER à reporter 2018	EXPLOITATION			
	INVESTISSEMENT	968 068,82 €		
RESULTAT CUMULE	EXPLOITATION	374 694,49 €	559 309,94 €	184 615,45 €
	INVESTISSEMENT	1 264 384,55 €	326 836,45 €	- 937 548,10 €
	TOTAL CUMULE	1 639 079,04 €	886 146,39 €	- 752 932,65 €

Le compte administratif est conforme au Compte de Gestion.
Le Compte de Gestion 2017 et le Compte Administratif 2017 sont adoptés.

2. Point sur les travaux en cours et projets 2018

2.1. SAINT GEORGES D'HURTIERES

CONNEXION MINIERE/FROIDE FONTAINE

Rappel du dossier : mélange des eaux du captage de Froide Fontaine (arsenic), de Minière et de Frénia. La tranche conditionnelle (du hameau des Guilles jusqu'au réservoir de la Minière) a été laissée en attente MAIS problème d'arsenic qui perdure malgré le mélange des eaux.

Le régulateur de débit qui vient de la Minière a été réglé à 1L/sec, car le niveau de la Minière le permet en ce moment. La suppression totale du captage de Froide Fontaine, prévue initialement, risque de poser problème en période d'étiage.

Les résultats de la dernière analyse (prélèvement du 01/03/18) indiquent un dépassement de la norme Arsenic (10,1 µg/L au lieu de 10). Evolution du taux à suivre.

OPTIMISATION SCHEMA DIRECTEUR

Il a été demandé à BARON Ingénierie de faire une prévision plus précise en partant de l'avant-projet d'optimisation (chiffrage et phasage sur plusieurs années) - Présentation à l'Agence de l'Eau le 03/04/18.

FINANCEMENT DES TRAVAUX

Devant les difficultés de la commune d'honorer ses engagements financiers, des solutions sont toujours recherchées (emprunt, versement d'une subvention de la Communauté de Communes, etc...).

PROJETS 2018 :

Au lieu de lancer la tranche optionnelle des travaux prévus initialement, il a été demandé à Baron Ingénierie de travailler sur des connexions réalisables en prévision des travaux prévus dans le nouveaux schéma directeur.

2.2. MONTGILBERT

PROJETS 2018 :

Date à définir pour le début des travaux sur le secteur des Bugnons – réunion à fixer.

2.3. ST PIERRE DE BELLEVILLE

PROJETS 2018 :

- POMPAGE depuis le captage de ROCHETTE pour alimenter le réservoir de CHATELET : dès réception de l'avant-projet de BARON Ingénierie, dépôt du dossier de demande de subvention.

- TRAVAUX de réfection du RESERVOIR de CHATELET : Il sera nécessaire de réparer l'intérieur du réservoir (grosse fuite) avant les travaux de pompage. Ces travaux sont prévus dans la tranche ferme du marché.

2.4. COMPTEURS RANDENS-BONVILLARET

TRAVAUX : Démarrage des travaux le 07/03/18 – lotissement Blancherie

Problème de vannes de prises en charge vétustes, à changer, ce qui entraîne des travaux plus importants et un surcoût - Devis complémentaire Truchet.

FACTURATION : les habitants de Randens et Bonvillaret était facturés sur la base d'une consommation estimée selon le nombre de personnes. L'estimation n'a plus lieu d'être dès lors qu'un compteur est posé (conseil pris auprès de la sous-préfecture et de la DDCSPP).

Pour les habitants dont le compteur est posé en cours d'année, la facturation se fera selon une consommation estimée entre le 01/01 et la date de pose du compteur, puis selon la consommation réelle enregistrée par le compteur. Délibération pour acter cette décision.

PROJETS 2018 :

- fin de la tranche en cours pour Randens

- la 1^{ère} tranche pour Bonvillaret (Chaix et Perrières) sera repoussée pour être réalisée en même temps que le Chaix de Randens – Tranche de travaux 2018 à définir et repérage préalable sur le terrain à prévoir en mai/juin.

2.5. AIGUEBELLE

OPTIMISATION de la LIAISON AIGUEBELLE / RANDENS

Rappel du dossier : actuellement le réservoir des Combes sert uniquement au hameau de La Pouille.

Travaux à prévoir pour :

- soit amélioration de l'alimentation du réservoir des Combes, qui distribuera toute la commune,
- soit amélioration de la distribution depuis le Pont de l'Arc.

Mais on ne peut pas garder les deux dispositifs.

D'autre part, les fuites importantes sur la conduite existante ne permettent pas l'optimisation du pompage de Mollard Vachet.

La solution à privilégier est l'alimentation de l'ensemble de la commune par le réservoir des Combes, tout en conservant la connexion au Pont de l'Arc en secours.

Une rencontre a été organisée le 06/02/18 entre BARON Ingénierie, les délégués de Montsapey et le Siaep pour apporter des précisions techniques.

Poursuite de l'étude pour avoir un dossier à déposer avec les demandes d'aides à l'Agence de l'Eau et au Département.

2.6. PERIMETRE DE PROTECTION

La phase I de l'étude (dossier de consultation de l'hydrogéologue agréé) est toujours en cours. SCERCL a contacté directement les communes sur des questions de cadastre, d'assainissement, etc...

Projet d'optimisation du fonctionnement du réseau à mener sur Randens pour diminuer le nombre de captages et de réservoirs, ce qui entraînera peut-être une modification de la liste des captages à régulariser.

2.7. TELESURVEILLANCE

L'avant-projet de Baron en cours. Comme pour les périmètres de protection, les données seront à revoir pour Randens si certains réservoirs sont supprimés dans les années à venir.

2.8. MONTSAPEY

Analyse du 3^{ème} captage – prélèvement dès que les conditions climatiques le permettront.
Mesure des débits à mener sur les 3 captages pendant un an.

2.9. EPIERRE

Contact sera pris avec la commune pour débiter l'étude sur la pose des compteurs individuels.

M. CONTI informe le comité syndical qu'une étude a déjà été réalisée pour la commune – à transmettre au syndicat.

2.10. STEP AIGUEBELLE-RANDENS

Rencontre avec le Conseil Départemental le 02/03/18

- recommandation de valider le schéma directeur d'assainissement dans les meilleurs délais (procédure d'enquête publique), sinon risque que le dossier Loi sur l'Eau soit refusé,
- attention attirée sur les délais fixés par les services de l'Etat mais également par l'Agence de l'Eau et le Département pour les aides (plus rien en 2019),
- rappel recommandation d'associer le SATESE au projet.

Réunion à prévoir entre Département + SATESE + VERDIS + BARON.

Etant donné la durée prévisible de l'enquête publique, le dossier administratif ne sera pas prêt en juin, on ne pourra remettre qu'un dossier technique.

Rencontre prévue avec l'Agence de l'Eau le 03/04/18.

2.11. RANDENS

PROJET 2018 : déplacement d'une conduite d'eau qui traverse une propriété – découverte à l'occasion de travaux chez le particulier. Pas de convention de passage établie à l'époque.

3. Emprunt

Rappel des problèmes de trésorerie depuis juillet 2017.

Subventions Département et Agence de l'Eau : des acomptes ont été demandés pour les travaux réalisés. Les soldes ne pourront être perçus qu'après le paiement des dernières factures...

Rappel des sommes dues à ce jour par les communes au titre de leur participation aux travaux :

ST GEORGES 30 773.60 €	Travaux - Acompte 1	23 306.24 €
	Travaux - Acompte 2	7 467.36 €
MONTGILBERT 44 972.73 €	Etude et MO - Acompte 1	9 401.00 €
	Travaux - Acompte 2	31 306.22 €
	Etude et Mo - Acompte 2	4 265.51 €
ST PIERRE BELL. 32 268.77 €	Travaux - Acompte 1	32 268.77 €
RANDENS 7 945,00 €	Compteurs - Acompte 2	7 945.00 €
TOTAL		115 960.10 €

Proposition de contracter un emprunt de 100 000 € sur 15 ans : cet emprunt permettra dans un premier temps de faire le relais de trésorerie en attendant que les communes aient versé leurs participations et que l'ensemble des subventions aient été perçues. Il sera porté sur l'opération « Compteurs Randens-Bonvillaret » au BP18.

4. Admission en non-valeur

Demande de mandatement par la perception : 5 696,66 € - factures de redevances 2012 à 2016 qui n'ont pas pu être recouvrées par le Trésor Public Cette somme représente autour de 0,4 % des ventes.

5. Indemnité de conseil aux trésoriers

Deux demandes de mandatement pour le versement de l'indemnité de conseil au titre de l'année 2017, (gestion pendant 6 mois par M. LAVAUD et 6 mois par M. QUATREVILLE), soit 2 x 169,34 €. Après délibération (2 abstentions), il est décidé de ne pas verser l'indemnité à M. LAVAUD.

6. Adhésion au CNAS

Le Comité national d'action sociale (CNAS) est un prestataire de services qui permet aux agents de bénéficier d'aides dans divers domaines d'activité : aide sociale, culture et loisirs, vacances, etc... Coût pour la collectivité : 205 € par agent actif – le comité syndical accepte cette adhésion.

7. Adhésion au service de médecine préventive du CDGFPT73

La convention actuelle est arrivée à échéance au 31/12/17 – nouvelle convention à signer. Augmentation du taux de cotisation de 0,33% à 0,36 % de la masse salariale.

8. Adhésion au service intérim du CDGFPT73

Mise à disposition par le CDG de personnel en cas d'accroissement temporaire d'activité ou de remplacement d'agents. Adhésion gratuite.

9. Informations diverses

ENTRETIEN du RESEAU : Arrêt de l'activité de LAURENT TP, qui pose le problème de l'entretien des réseaux de Montgilbert/St Georges/St Alban/St Pierre de Belleville. Solution à trouver rapidement – contact à prendre avec RAYMOND TP à Aiton.

TRANSFERT DE COMPETENCES A LA COM COM

Rencontre avec l'AGATE le 26/02/18 pour validation des données financières.
Poursuite de la transmission des informations techniques à SUEZ, à la demande.

STATION de POMPAGE MOLLARD VACHET

Remise en place de la 2^{ème} pompe après maintenance. Les 2 pompes peuvent de nouveau tourner en alternance. La 3^{ème} pompe va être révisée et stockée en réserve.

Rappel CANALISATION EN PVC avant 1980 :

Dossier distribué à certaines communes fin septembre – à ce jour aucun retour malgré un rappel lors de la dernière réunion.

FACTURATION de l'eau aux COMMUNES

Certaines communes sont actuellement facturées pour leur consommation dans des espaces publics (secrétariat de mairie, local technique, etc...)

Les autres communes ne sont pas facturées, soit parce qu'il n'y a pas de compteur, soit parce que le compteur n'est pas individualisé (ex : le compteur comptabilise l'eau du secrétariat de mairie, de l'école et des wc...)

Cela pose un problème d'équité entre les communes. D'autre part, la fourniture gratuite d'eau est interdite (sauf pour la réserve incendie)

Il est proposé de créer une catégorie d'abonné spéciale, et donc un tarif spécial pour les espaces publics, à 0,50 € HT le m³. Les propriétés communales ayant un caractère commercial (bar, boulodrome, gîtes, etc...) seront exclus de ce dispositif.

Cette tarification sera applicable à partir de 2019 – un état précis par commune sera établi, et une décision devra être prise d'ici-là sur la facturation de l'eau des bassins publics.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Fait à Randens, le 20 mars 2018
Le Président,
José RICO-PEREZ

